

an, les deux tronçons du chemin par la navigation sur les lacs entre Algoma et la baie du Tonnerre, en attendant que le chaînon du lac Supérieur les soude ensemble en 1887.

Maintenant, quel bénéfice le pays retire-t-il de tout cela ? D'abord, je puis dire que le commerce entre Manitoba, le Nord-Ouest et l'Est du Canada s'est élevé, en 1881, à plus de \$11,000,000, et l'an dernier à \$12,000,000. Et nous avons devant nous la brillante perspective d'une augmentation énorme dans le commerce et l'immigration lorsque la ligne sera achevée.

D'un autre côté, nous voyons qu'à l'étranger, l'on considère avec surprise et admiration le grand Nord-Ouest canadien, pays que l'on croyait couvert de neige et de glace il n'y a que quelques années encore. Chez nos voisins de la République, qui ont pourtant si haute opinion de leur pays, le Congrès s'occupe de notre Nord-Ouest, et j'ai pris note de certaines observations faites l'autre jour au cours de la discussion sur le tarif. On me permettra, j'espère, de les communiquer à la Chambre. Voici ce que disait un membre du Congrès au sujet de notre pays :

Il y a de l'autre côté de la frontière cinq ou six millions d'habitants, et un territoire d'une étendue illimitée qui pourrait arriver à faire compétition aux Etats-Unis."

Puis il parle de l'énorme valeur des animaux et des céréales importés de ce pays, et continue ainsi :

Quiconque lira l'annonce du chemin de fer Canadien du Pacifique qui doit se prolonger jusqu'à l'océan du même nom, pourra voir que la ligne traverse et rend accessible une région capable de faire concurrence avec le reste du monde.

Ces déclarations nous montrent les heureux résultats de ce chemin, les services que rend la compagnie au gouvernement en exposant à l'étranger les immenses ressources de notre Nord-Ouest, de même qu'elles nous prouvent que les énergiques annonces de la compagnie produisent leur effet à l'étranger. Le pays attire l'attention de plus en plus, à mesure qu'il se développe. Un autre jour, dans le même Congrès, l'un des membres signalait à l'étonnement et à l'admiration de l'univers les avantages de ce pays ; il disait :

Le représentant de Kentucky a assuré que nous sommes suffisamment protégés à l'ouest par l'augmentation des prix de transport pour le minerai. C'est une erreur, M. le président. L'honorable monsieur ignore-t-il qu'il se trouve de l'autre côté de la frontière canadienne de vastes gisements de fer, et que ce métal est aussi abondant là que dans ce pays ? Ne sait-il pas que ce minerai peut être extrait en Canada et transporté à Buffalo ou à Pittsburg à meilleur marché que de tout autre endroit, sauf la Pensylvanie ? Ne sait-il pas aussi qu'il n'y a pas là de protection ? Ignore-t-il encore que l'on a découvert dernièrement sur les frontières du Manitoba et du Canada un vaste dépôt de minerai, le plus considérable que l'on connaisse, et susceptible de produire l'acier Bessemer de la meilleure qualité ; et que le transport de ce minerai ne coûtera guère plus que le transport du minerai extrait du Minnesota ? Le gisement de minerai dont je parle est si vaste, selon qu'on m'en informe, qu'il peut approvisionner tout le pays durant nombre d'années, et que c'est aussi un bon minerai Bessemer.

Si je signale ces observations, c'est que d'ordinaire nous n'entendons rien qui y ressemble dans les débats du Congrès de la république voisine. On a blâmé, je crois, des honorables membres de cette Chambre pour avoir, dans une certaine circonstance, vanté les ressources des Etats-Unis ; mais nous ne savions pas alors que deux membres du Congrès feraient l'éloge du Canada.

J'ai démontré d'une façon satisfaisante, je pense, que les travaux du chemin de fer Canadien du Pacifique avaient beaucoup contribué au progrès du pays. Et je laisserai aux honorables membres de la Chambre le soin de prédire ce qui se fera à l'avenir, s'il faut en juger par le passé. On sait que chaque jour confirme davantage les espérances des hommes qui ont eu la hardiesse d'inaugurer cette politique, il y a quelques années.

Le chemin de fer Intercolonial, qui est sous la direction et le contrôle du gouvernement canadien, nous fournit une autre preuve du progrès du Canada. Nous voyons, en effet, qu'au lieu d'un déficit de près de \$500,000 en 1878, les recettes ont presque doublé et qu'il y a un surplus de \$9,000.

Bien que certains honorables membres puissent prétendre qu'il est malheureux que les finances du pays accusent un surplus, nous devons tous nous réjouir, je pense, de voir que ce chemin de fer, dont le gouvernement est responsable, ait un excédant, lorsque surtout les prix sont plus bas que ceux de toute autre ligne du pays, et lorsque toutes les facilités ont été données au commerce. L'Intercolonial n'a pas été seulement entretenu comme chemin de première classe ; le montant du trafic local et général s'est aussi accru, de même que le nombre des passagers, ce qui prouve la bonne administration de la ligne soumise au contrôle direct du gouvernement, et fait honneur à ce dernier.

J'arrive maintenant à un point qui se rattache intimement au chemin de fer Canadien du Pacifique : je veux dire le pays qu'il traverse. Les chiffres que l'on m'a communiqués démontrent que le département de l'Intérieur mérite autant que le département de l'Agriculture la reconnaissance des Canadiens. Il appert, en effet, que les recettes provenant du Nord-Ouest et du Manitoba, depuis le transfert du territoire par la compagnie de la Baie-d'Hudson, ne s'élevaient qu'à \$820,000 jusqu'en 1881, tandis que, l'an dernier, elles se chiffraient par \$2,250,000. Il est inutile de m'appesantir sur la rapidité extraordinaire avec laquelle le pays se développe et sur l'habile direction qui préside au département dont il s'agit. On m'informe que les ventes de terres opérées l'an dernier, en vertu des règlements concernant les sociétés de colonisation, les *homesteads* et les préemptions s'élevèrent à \$10,000,000, dont \$2,250,000 ont été versées dans le Trésor, la balance étant payable dans un délai de quatre ans, suivant les conditions établies. C'est là le plus bas calcul, et il est probable que la somme sera de beaucoup accrue. S'il se fait déjà autant d'affaires, que ne pouvons-nous pas espérer lorsque le pays sera développé, connu à l'étranger, et que l'immigration y affluera ? On hésite à pronostiquer. Nous savons cependant que, durant la discussion que provoqua le chemin de fer Canadien du Pacifique, pas un seul membre n'osa prédire que l'honorable ministre de l'Intérieur pourrait aujourd'hui nous soumettre un pareil résultat. Si donc l'on ignorait à ce point les merveilleuses ressources du Nord-Ouest, et si l'on ne pouvait prévoir les progrès qu'il ferait, que ne sommes-nous pas en droit d'espérer dans un avenir prochain !

J'ai fait allusion à l'augmentation du commerce entre l'ancien Canada et le Nord-Ouest—commerce qui, je n'en ai aucun doute, a été favorisé par la politique nationale et qui devra s'accroître de jour en jour. Nous trouvons d'ailleurs dans l'histoire de Winnipeg, qui sera peut-être toujours le centre d'affaires le plus important du grand Nord-Ouest, la preuve que l'avancement du pays est certain et ne s'arrêtera pas ; que, de fait, le progrès qui se manifeste n'est que le prélude d'un développement continu et extraordinaire. En 1879, l'évaluation de la propriété à Winnipeg s'élevait à \$3,000,000 seulement, tandis qu'elle se chiffrait par \$30,000,000 en 1882, et que sa population s'était triplée depuis 1879. Voilà qui est d'un bon augure pour l'avenir de cette ville, qui a pourtant subi le choc causé tout naturellement par la création de villes rivales qui surgissent de tous côtés au Nord-Ouest. Nous avons donc lieu d'espérer que nous ne faisons qu'entrevoir la prospérité dont devra jouir le Nord-Ouest.

Il est trois choses que l'on admettra, je pense, généralement. Ainsi, je crois que l'on peut juger d'une façon satisfaisante de la situation des classes ouvrières par celle des banques d'épargne du pays, de même que l'on peut juger de la condition des négociants par le nombre des faillites, et de l'état du pays par le volume des exportations et des importations. Dans ce cas, pas un membre du parti libéral-conservateur n'aurait raison d'avoir honte des promesses faites par ses chefs il y a quelques années, pas un membre de ce parti ne devrait hésiter à invoquer l'autorité des chiffres que je viens de citer pour sa justification.

Le montant des dépôts dans les banques d'épargne, l'an